Billet du mois

Les limites de la raison : saga

Épisode 3b : sortir du cadre

"Le cinéma est une question de ce qui est dans le cadre et de ce qui en sort".
Martin Scorsese

"Les sens abusent souvent la raison par de fausses apparences".
Blaise Pascal

F. DIÉVART
Elsan clinique Villette, DUNKERQUE.

Ce billet poursuit une série sur le thème des limites de la raison. L'objectif de cette série est de familiariser les médecins avec certains éléments qui limitent l'usage de la raison tels qu'ils ont été découverts puis définis par les psychologues et les sociologues et qui ont comme nom paresse, heuristique, biais cognitifs, influence sociale, difficulté à s'extraire du raisonnement simple ou binaire pour aborder les probabilités et l'incertitude.

Ce billet a comme support un exercice posé dans un billet précédent dont le principe était de trouver la façon de résoudre une énigme "trouver la porte du paradis" parmi deux portes possibles, en ne pouvant poser qu'une question et une seule à un gardien et à un seul parmi deux gardiens présents dont l'un ment toujours et l'autre dit toujours la vérité.

La solution était de demander à l'un des deux ce que serait la réponse de l'autre à une question simple "Si je demande à l'autre gardien quelle est la porte du paradis, que me répondra-t-il ?" et consistait alors à prendre l'autre porte que celle indiquée dans la réponse. Ce petit jeu intellectuel a comme objectif de rendre compte que les personnes qui y sont soumises ont un effet de blocage plus ou moins long avant de comprendre le mécanisme pouvant mener à la bonne réponse car elles cherchent pendant un temps assez long à déterminer quel est le gardien qui ment toujours et celui qui dit toujours la vérité. En d'autres termes, les joueurs ont du mal à s'exclure de l'ancrage auquel ils sont soumis (un gardien ment, un autre dit la vérité) ou, dit autrement, ont des difficultés à sortir du cadre pour envisager la mécanique intellectuelle sous-jacente à ce jeu.

Après avoir proposé divers éléments rendant compte du biais d'ancrage dans un billet précédent, il sera fait ici mention du biais ou effet de cadrage, avec dans ce billet, quelques exemples simples sur les effets à court et moyen terme de l'ancrage et dans le suivant, un regard plus englobant sur ce concept et les effets à long terme de l'ancrage.

Biais ou effet ou heuristique de cadrage

La notion de cadrage a été explorée en 1981, par Daniel Kahneman et Amos Tversky.

Le biais de cadrage correspond au phénomène selon lequel on tire des conclusions différentes en fonction de la façon dont les informations nous sont présentées, en

Billet du mois

d'autres termes il signifie que l'on peut penser ou agir différemment face à un même problème selon le cadre dans lequel il est posé. Son corollaire est que la définition ou la manipulation du cadre d'une réflexion est un élément majeur pour orienter les conclusions qui pourraient être adoptées.

La façon de présenter une situation influence celle dont elle sera interprétée et nous pouvons donc tirer différentes conclusions d'une même information, selon le contexte dans lequel elle est placée. On en comprend l'intérêt et l'utilisation manipulatoire possibles.

Par ailleurs, le biais d'ancrage, dont il a été fait part précédemment et qui consiste à privilégier les premières informations qui nous sont données, est une forme de biais de cadrage. Connaître le biais d'ancrage peut conduire à une manipulation simple, en mettant en avant des informations dont il est souhaité qu'elles soient le cadre d'une réflexion.

Une expérience classique en psychologie concernant le biais de cadrage, parmi les centaines d'expériences menées sur le sujet, est la suivante, qui rend compte de la notion de fixité fonctionnelle. L'expérience consiste à fournir à une personne une bougie, une boîte d'allumettes et des punaises et à lui demander de faire en sorte que la bougie puisse être allumée en tenant sur un des murs de la pièce dans laquelle elle se trouve. Qu'est-il alors constaté ? Le sujet de l'expérience va tenter d'utiliser les punaises pour fixer la bougie au mur mais n'y arrive pas, les punaises n'étant pas assez grandes ou assez solides. Puis, il va tenter de faire fondre la bougie pour, en quelque sorte, la "coller" au mur, mais celle-ci ne tient pas car son poids est trop important et la mèche est à l'opposé du fond de la bougie, rendant la manœuvre longue, difficile et finalement non productive. N'essayons même pas de penser qu'il puisse tenter de punaiser la bougie par la mèche, même si certains l'ont tenté avec un "succès" de quelques secondes… La solution est pourtant simple : il faut sortir du cadre, réaliser que la boîte d'allumettes n'est pas qu'un contenant et peut être le support d'une bougie : il convient donc de vider les allumettes de la boîte, de la punaiser par un de ses côtés sur le mur pour qu'elle puisse enfin recevoir la bougie allumée.

Dans la vie quotidienne

Le biais de cadrage influence notre perception d'un même événement.

Ce peut être fortuit

Imaginez que vous vous levez fatigué après une nuit difficile. Au moment de prendre votre petit-déjeuner, vous renversez votre café sur votre pantalon et vous vous brûlez. Quand vous prenez votre voiture pour aller au travail, un conducteur vous fait une queue de poisson et vous manquez d'avoir un accident, etc. En gros, une journée où les ennuis s'enchaînent. Tous ces évènements négatifs d'un début de journée créent alors un cadre qui influencera la façon dont vous percevrez le reste de la journée. Vous aurez beau ensuite apprendre une bonne nouvelle, vous ne l'accueillerez pas de la même façon qu'une personne n'ayant pas vécu tous ces événements négatifs. Et vice-versa, si vous êtes en phase euphorique, votre seuil de tolérance à une déconvenue sera plus élevé.

Ce peut être intentionnel et manipulatoire

Un exemple manipulatoire classique d'utilisation dans la vie quotidienne du biais de cadrage est parfois clairement enseigné dans les livres de pédagogie infantile. Il consiste à fixer le cadre de l'action possible d'un enfant en le guidant vers une alternative particulière qui doit le faire agir dans l'intérêt commun. Ici, il n'y a pas de jugement, mais la description d'éléments vus, lus et utilisés par certains. Ainsi, des pédagogues enseignent que si vous dites à un enfant "Veux-tu ranger ta chambre ?", il a le choix entre le faire et ne pas le faire, c'est le cadre qui lui est fixé. Mais, si vous lui dites "Préfères-tu ranger ta chambre ou mettre la table ?", la possibilité de ne rien faire sort du cadre qui lui est présenté et pour peu qu'il n'aime pas mettre la table, il choisira donc de ranger sa chambre afin de ne pas avoir à prendre l'autre option de l'alternative qui lui est proposée. Lorsque l'enfant réfléchit ou ne se laisse plus avoir et qu'il répond, "Ni l'un, ni l'autre", en d'autres termes, lorsqu'il sort du cadre qui lui a été proposé, l'étape suivante est de changer de cadre : lui faire comprendre l'utilité de ranger sa chambre, l'embarras à ne pas le faire, utiliser la coercition… Ou changer de cadre soi-même "Finalement, s'il préfère vivre dans une chambre non rangée… laissons faire."

Ce peut être utile

Par exemple, si vous désirez maigrir en diminuant votre ration alimentaire : servez votre repas dans une assiette plus petite car il a été démontré que vous aurez moins l'impression de diminuer votre ration. De nombreuses expériences en psychologie du consommateur l'ont clairement démontré : la couleur, le poids, la taille du récipient contenant l'aliment, l'emballage, les mots inscrits sur l'emballage, tout cela forme un cadre qui influence l'acte d'achat ou la quantité consommée, selon le type d'expérience. Ainsi, par exemple, une étude a montré que même les barmans professionnels ont tendance à servir 30 % de plus dans un verre large et bas plutôt que dans un verre étroit et allongé.

Dans le commerce

Le biais de cadrage est largement utilisé dans le commerce.

Ainsi, par exemple, des chercheurs ont démontré que les emballages de viande hachée qui affichent "75 % de viande maigre" se vendent mieux que ceux qui indiquent "25 % de matières grasses" alors que la viande est exactement la même, de même que l'est la valeur de

l'information apportée : la seule chose qui change est la façon dont elle est présentée, donc son cadre de présentation. D'un côté, elle était présentée (eu égard à notre époque) dans un cadre positif "75 % de viande maigre" et de l'autre, dans un cadre négatif "25 % de matières grasses". Le cadre positif pousse inconsciemment les clients à acheter.

En politique

C'est, avec le commerce, le domaine où le biais de cadrage est le plus étudié et le plus utilisé.

Quelques exemples simples dont on souhaite qu'ils ne soient pas considérés comme des jugements mais comme des éléments de réflexion.

>>> L'expression "sans-papiers" quasi-unanimement utilisée dans les médias. À quoi fait penser symboliquement cette expression ? Qu'il y a en France des personnes qui sont dans une situation injuste et qui sont pauvres puisqu'elles sont "sans quelque chose". Plus encore, ce quelque chose qui manque est en rapport avec un problème politique puisqu'il s'agit de "papiers", c'est-à-dire de papiers d'identité. Le problème, tel qu'il est inscrit dans le cadre proposé par l'expression "sans-papiers", est alors celui d'une faute des politiques qui devraient, par humanité, régulariser la situation des sans-papiers en leur accordant des titres de séjours. Dans les années 1990, un homme politique d'extrême droite a essayé de modifier ce cadre. Quand il était interrogé sur le "problème des sans-papiers", il n'utilisait pas cette expression, mais plutôt celle "d'étrangers arrivés ou restés illégalement en France". Pour lui, ce nouveau cadre devait s'imposer dans l'objectif de renverser une situation dans laquelle la faute des politiques ne serait pas celle sous-entendue dans l'expression "sans-papiers" mais celle des personnes qualifiées de sans-papiers puisqu'elles ont commis un acte illégal. Ce nouveau cadre a donc plusieurs avantages rhétoriques pour ce politicien : assimiler dans une même expression "étranger" et "illégalité", et faire supposer que les politiques ne remplissent pas leur mission ou fonction, puisqu'ils permettent qu'une situation illégale soit présente en France, et ce, en n'arrêtant pas ces étrangers et en ne les renvoyant pas dans leur pays de provenance. Ici, clairement, le cadre choisi, c'est-à-dire l'expression utilisée pour signifier une situation, influence la réflexion sur le problème.

>>> Les langues régionales. Encore parlées communément (voire exclusivement par certains) il y a quelques décennies, elles avaient, pour certaines, presque disparu, sous l'effet, non de l'instruction publique laïque et obligatoire, non de la radiophonie, mais bien plus sous l'effet de la télévision qui a unifié la pratique et l'accent tonal de la langue de l'Île-de-France sur tout le territoire. Et voilà qu'un ministre fit campagne pour que ces langues parlées en région ne disparaissent pas et soient enseignées à l'école, voire utilisées en parallèle du français dans certains outils administratifs. Comment promouvoir cette idée, potentiellement contraire à la Constitution et à son article 2, qui stipule que "la langue de la République est le français". Comment modifier la perception du symbole devenu péjoratif inscrit dans l'expression "langues régionales". Le ministre y a pensé et a proposé de modifier le cadre de perception en appelant les langues régionales "les langues de France". Peu importe le succès ou non de la mesure et de l'expression, ce qui est montré par cet exemple, c'est encore une fois la volonté de modifier la perception d'un problème en en modifiant le cadre, et donc l'expression qui le porte.

En médecine, dans le cadre ou hors cadre

Le problème des conflits d'intérêts a pris une place grandissante dans le monde médical au point que lorsqu'un médecin s'exprime il est tenu de déclarer ses "conflits d'intérêts". Pour beaucoup, cette expression n'apparaît pas très heureuse, notamment parce qu'elle porte en elle le terme "conflits" qui paraît antinomique avec la profession médicale. Certains disent même lorsqu'ils présentent leur diapositive de conflits d'intérêts "je n'ai pas de conflits, je n'ai que des liens d'intérêt". L'expression "liens d'intérêt" tend d'ailleurs souvent à remplacer celle de conflits d'intérêts sur de nombreux supports. Plus encore, et cela est la marque de l'incompréhension du sens de l'expression, très souvent, "conflits d'intérêt" est écrit sans "s" à intérêt. L'expression "liens d'intérêt" est ainsi un équivalent dans les esprits de ceux qui ne mettent pas de "s" à intérêt car ils pensent qu'alors, les deux expressions sont substituables, "liens" étant symboliquement plus présentable que "conflit" et signifiant alors "voici les liens que j'ai avec certains sponsors et pour lesquels, selon la loi, il peut y avoir un intérêt à les porter à votre connaissance". Mais ces expressions ne sont pas substituables et si elles tournent autour d'un même sujet, elles ne définissent pas un même cadre de réflexion.

Alors donc, que veut dire l'expression "conflits d'intérêts" ? Tout simplement que, lorsqu'un médecin s'exprime (à l'écrit ou à l'oral), il peut être source d'un conflit entre au moins deux intérêts (d'où le "s" obligatoire à intérêts dans cette expression), l'intérêt du public auquel il s'adresse et qui attend un discours neutre et adapté et celui que le médecin représente potentiellement, notamment celui d'un ou plusieurs sponsors financiers. C'est aussi simple que cela, l'expression veut dire qu'il peut y avoir un conflit entre deux intérêts, celui de la cible et celui propre à l'émetteur du discours. Cela justifie tout à la fois l'utilisation du mot conflit et impose de mettre un "s" à la fin du mot intérêt. Entre parenthèses, on peut se demander pourquoi ne retenir que les intérêts potentiellement portés par l'industrie pharmaceutique ou des dispositifs médicaux ? Après tout, si j'exerce le métier de docteur et

Billet du mois

que je pratique certaines techniques, en m'exprimant publiquement, je défends aussi l'intérêt de ma pratique, de mon revenu, de mon institution. Après tout, si j'effectue des missions pour certaines administrations, je peux aussi défendre plus ou moins explicitement ces administrations lorsque je m'exprime. Enfin, si je suis membre de certaines sociétés savantes ou associations de médecins, je peux aussi défendre plus ou moins explicitement ces sociétés ou associations pour voir leur place valorisée ainsi que la mienne en leur sein… Dès lors qu'un médecin s'exprime, il est illusoire de penser qu'il ne défend qu'une seule chose et à 100 %, l'intérêt de son public à disposer d'une information claire, loyale, neutre et adaptée. En conséquence, l'expression n'est que la source de conflits d'intérêts et inscrire "pas de conflit d'intérêts" peut être aussi surprenant que de n'inscrire que les conflits d'intérêts relatifs à des sponsors directement en prise avec la thématique discutée. De ce fait, ou il convient de ne rien indiquer, ou il convient de tout indiquer (honoraires, défraiements, membre de…, rédacteur de…, employé de…, pratiquement l'échocardiographie de stress…). Il convient donc, lorsque l'on adopte le cadre "conflit d'intérêts", de tout signaler et être dans le cadre, ou de ne rien signaler et être hors cadre.

Quant à l'expression "liens d'intérêts", elle n'apparaît pas sémantiquement adaptée au problème posé, sauf à vouloir en modifier le cadre, ce que ceux qui l'utilisent souhaitent explicitement. Pourtant, le problème du conflit d'intérêts et de l'influence des affiliations et rémunérations est clairement défini et quantifié, que le médecin ait, ou non, l'impression que son jugement est indépendant.

Comment limiter le biais de cadrage ? Comment sortir du cadre ?

Un des principes de base pour limiter les effets du biais est de ne pas se laisser enfermer dans un cadre et de se poser les bonnes questions pour en sortir. Lorsqu'on reçoit une information, il faut la recadrer.

Cela prend du temps, nécessite de la réflexion et surtout de développer son esprit critique. Cela suppose de réfléchir à la sémantique, au sens des mots et des expressions, aux symboles qu'ils véhiculent ou aux effets émotionnels qu'ils mobilisent. Mais cela développe la réflexion et peut permettre d'éviter de se laisser imposer un raisonnement par le biais d'un cadre imposé.

Un exemple récent et instructif est fourni par le journaliste Louis Nadau qui a utilisé l'esprit critique pour recadrer un ministre, porte-parole du gouvernement, après que ce dernier se fut exprimé sur la régulation des jets privés à l'heure de la crise climatique (voir : https://www.marianne.net/politique/gouvernement/regulation-des-jets-prives-le-looping-loupe-dolivier-veran).

À ce ministre, il avait été demandé si le gouvernement, dans un objectif de lutte contre le réchauffement climatique allait réguler l'utilisation potentiellement abusive des jets privés. Le ministre, qui de toute évidence ne le souhaitait pas, répondit ou plutôt cadra la question qui lui était posée selon trois axes. Le premier a été de faire remarquer qu'il peut y avoir un contraste entre la vie du commun des mortels à qui l'on demande de faire des économies d'énergie et celles des utilisateurs de jet privé, mais qu'il ne s'agit là que d'un symbole : "*De quoi on parle ? Le jet a valeur de symbole. Les symboles sont importants. Il ne faut pas que les Français aient le sentiment que ce serait toujours les mêmes auxquels on demanderait des efforts, c'est-à-dire les catégories populaires et les classes moyennes. On peut comprendre qu'un Français qui fait attention dans son quotidien, qui réduit sa consommation énergétique, qui est attentif, qui achète du bio, fait attention aux emballages plastiques, soit heurté par le fait que certains de ses concitoyens puissent prendre un jet privé pour faire des sauts de puce pour aller d'un lieu à un autre*". Donc, le premier cadre est le suivant : je comprends le problème posé, mais il n'est que symbolique, ce qui sous-entendrait qu'il n'est pas réel. Puis le ministre indiqua que, l'utilisation des jets privés crée de l'emploi, ce qui implicitement est un bien pour notre pays : "*Pour autant, les jets privés, ce n'est pas ça dans la grande majorité des cas. Ce sont des transports commerciaux, on envoie des équipes sur place avec une réactivité qui est importante, c'est créateur d'emplois, donc il ne s'agit évidemment pas d'interdire cela*". Deuxième cadre, finalement, c'est utile, le bénéfice l'emporterait sur les risques potentiels, argument qui renforce le premier cadre, celui de l'aspect purement symbolique de la critique des jets privés.

Enfin, pour le ministre, le problème de la pollution induite par les jets privés serait minime : "*D'ailleurs, l'usage individuel du jet privé est une toute petite partie de l'usage du jet, qui est lui-même une toute petite partie de l'usage de l'avion, qui représente une toute petite partie des émissions de CO_2. Donc on sait que ce n'est pas ça qui va tout à coup refroidir la planète*". C'est un argumentaire qui évolue dans un cadre : ce n'est qu'un symbole, cela crée de l'emploi et cela ne représente quasiment rien. On remarquera juste la contradiction entre le premier argument "*On peut comprendre qu'un Français qui fait attention dans son quotidien, qui réduit sa consommation énergétique, qui est attentif, qui achète du bio, fait attention aux emballages plastiques*" et le fait de dire, que comparé à l'immensité des émissions de CO_2 de l'aviation, finalement, le petit geste qui consisterait à ne plus utiliser le jet privé, ne représente… rien ou presque.

Comment le journaliste Louis Nadau change-t-il le cadre de la réflexion sur le problème posé ? "*Écartons d'emblée l'argument de la création d'emploi : la remarque d'Olivier Véran vaut pour*

n'importe quelle activité économique, polluante ou pas. Les mines de charbon créent également de l'emploi, faut-il pour autant les rouvrir ? Inversement, ouvrir de nouvelles lignes de train crée aussi des emplois…". En d'autres termes, il indique qu'il est possible de créer de l'emploi sans être obligatoirement polluant, et donc que l'un n'excuse pas l'autre. Ce faisant il démonte le deuxième cadre que voulait imposer le ministre.

"*Le porte-parole du gouvernement a raison sur un point : les jets privés ne représentent qu'une petite partie des émissions de CO_2 de l'aviation. Soit 2 %, selon l'ONG Transport & Environment, qui consacrait un rapport fouillé aux jets privés en avril 2021, en s'appuyant notamment sur les données de l'European Business Aviation Association. Il n'en reste pas moins que, selon le même rapport, 50 % des gaz à effet de serre émis par l'aviation viennent du 1 % des Terriens les plus riches – tous vols confondus. Un jet privé pollue de 5 à 14 fois plus par passager qu'un vol commercial selon son modèle, et dix fois plus en moyenne*". Ici, le journaliste démonte encore le cadre en inversant la perspective : il ne s'agit pas de savoir quelle est la part de pollution d'un jet privé au sein de la pollution induite par les transports aériens, mais de savoir quelle est la part de pollution produite par une seule personne qui se déplace en jet privé par rapport à une autre qui, par exemple, prendrait le train pour un même trajet.

Enfin, le journaliste fait de nouveau sauter le cadre proposé par le ministre "*Contrairement à ce qu'affirme Olivier Véran, l'usage individuel de ces avions de luxe est très loin de représenter une toute petite partie de l'usage du jet. Notre analyse des données de trafic aérien des vols privés montre qu'une part significative de ces derniers répond à des usages récréatifs, et non commerciaux, écrivent les experts de Transport & Environment. Dans un sondage récent de Private Jet Card Comparisons, les usagers interrogés (qui pouvaient choisir plusieurs réponses) sont 46 % à déclarer qu'ils prévoient un vol en jet privé pour les membres de leurs familles dans les six mois à venir, 45 % comptent se rendre dans une résidence secondaire, et seulement 35 % à voyager pour les affaires". Plus encore, le journaliste ajoute "L'analyse de l'intensité du trafic au fil des saisons est sans appel : les ultra-riches prennent bien leurs jets pour leurs loisirs. En Europe, les vols de jets privés sont 50 % plus nombreux en juillet qu'en janvier. À Nice, destination particulièrement prisée, le trafic triple en été… Le porte-parole du gouvernement tord également la réalité en évoquant l'envoi "d'équipes sur place avec une réactivité qui est importante". D'après les chiffres de l'European Business Aviation Association, 41 % des sièges des vols privés sont inoccupés*".

Ceci lui permet de conclure que "*L'aviation d'affaires (10 % des vols au départ de la France en 2019 – dont 50 % pour des vols de moins de 500 km –, ce qui n'est pas vraiment "une toute petite partie de l'usage de l'avion", n'en déplaise à Olivier Véran) est donc largement sous-optimale. Non seulement elle pollue 50 fois plus que le train (1 300 g de CO_2/km pour un jet privé contre 25 pour le train), mais en plus, elle vole à vide… Autrement dit : malgré les diversions d'Olivier Véran, la régulation des jets privés n'est pas seulement symbolique : elle représente une marge de progression écologique qui ne perturberait pas vraiment l'activité économique. Puisque rien ne va "tout à coup refroidir la planète", selon l'expression du porte-parole, peut-être pourrait-on commencer par réformer ce qui est indolore pour 99,9 % de la population*".

Comme on peut donc le constater, changer le cadre, c'est exercer son esprit critique, mais en disposant aussi des bonnes informations et donc en sachant la rechercher et l'analyser.

L'auteur a déclaré les liens d'intérêts suivants : honoraires pour conférences ou conseils ou défraiements pour congrès pour et par les laboratoires : Alliance BMS-Pfizer, Amgen, Astra-Zeneca, Bayer, BMS, Boehringer-Ingelheim, Daiichi-Sankyo, Ménarini, Novartis, Novo-Nordisk, Pfizer, Sanofi-Aventis France, Servier.